



BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2020

Présentation publique

9 décembre 2019



Orientations budgétaires 2020

- Réaliser la construction du Complexe sportif et communautaire;
- Garantir la sécurité, l'accessibilité et la fluidité de la circulation à travers la ville ainsi qu'au pourtour des chantiers de construction, en déployant des solutions au niveau des interventions physiques, de la signalisation routière et des communications ;
- Accentuer nos actions en matière du développement durable ;
- Apporter des solutions innovantes aux problématiques municipales des changements climatiques ;



Orientations budgétaires 2020

- Prioriser les actions qui doivent être réalisées pour le déploiement de projets à caractère environnemental ;
- Considérer diverses options environnementales au niveau du transport écologique en passant par les pistes cyclables et le transport collectif (autopartage), vélo-partage ou autre) ;
- Améliorer l'aménagement du parc Mohawk afin de mieux répondre aux besoins des citoyens ;
- Aménager une place publique au-dessus de la voie ferrée, au centre-ville de Mont-Royal, entre les ponts Cornwall et Laird ;



Orientations budgétaires 2020

- Continuer de préserver la forêt urbaine en accélérant le reboisement ;
- Soutenir le développement économique et promouvoir les commerces et services de proximité de la ville, en organisant des activités événementielles et en accompagnant les commerçants ;
- Continuer de prendre part et participer activement aux dossiers d'importance ayant un impact sérieux sur la municipalité et impliquant des partenaires externes (Projet Royalmount, REM, pont Cornwall, dossier potentiel fiscal) dans le but de représenter et défendre les intérêts de la municipalité ;



Orientations budgétaires 2020

- Limiter l'augmentation du compte de taxes en tenant compte de l'impact du nouveau rôle d'évaluation foncière de 2020 à 2022 ;
- Maintenir une gestion efficiente des fonds publics tout en considérant la transformation des secteurs résidentiel et commercial, attribuable soit au changement de vocation ou aux redéveloppements de certains secteurs.



Budget 2020 en bref

	Budget 2019		Budget 2020
REVENUS	96 387 200 \$	+ 2,22 %	98 530 950 \$
DÉPENSES	101 423 000 \$	+ 2,23 %	103 680 250 \$
AFFECTATIONS	5 035 800 \$	+ 2,20 %	5 149 300 \$



Provenance des revenus

REVENUS	Budget 2020	Pourcentage
Taxes foncières	78 796 078 \$	79,97 %
Tarification de l'eau	2 460 000 \$	2,50 %
Paiements tenant lieu de taxes	525 072 \$	0,53 %
Services aux organismes municipaux	34 800 \$	0,04 %
Autres revenus de sources locales	15 141 200 \$	15,37 %
Autres revenus : contribution des promoteurs	800 000 \$	0,81 %
Transferts gouvernementaux	773 800 \$	0,79 %
TOTAL	98 530 950 \$	



Principaux éléments de variation des revenus : 2020 versus 2019

Taxes foncières	+ 698 408 \$
Tarification de l'eau	- 40 000 \$
Permis de construction	+ 3 000 000 \$
Droits sur les mutations immobilières	- 570 000 \$
Intérêts sur placements et solde en banque	+ 379 000 \$
Transferts du gouvernement	+ 200 300 \$
Contributions des promoteurs	- 1 250 000 \$
Activités récréatives et culturelles	- 146 700 \$



Détail des dépenses

Dépenses	Budget 2019 (M \$)	Budget 2020 (M \$)
Administration générale	8,3	8,7
Administration – Frais recouverts des promoteurs	2,0	0,8
Sécurité publique	2,0	2,1
Transport	8,3	9,0
Hygiène du milieu	5,4	5,6
Santé et bien-être	0,3	0,3
Aménagement, urbanisme et développement économique	1,4	1,4
Loisirs et culture (incluant les parcs)	15,5	15,9
Frais de financement	1,0	1,3
Remboursement en capital – dette	3,9	3,7
Quote-part de la CMM	0,8	0,8
Quote-part de l'agglomération de Montréal	52,6	54,1
TOTAL	101,5	103,7



Principaux éléments de variation des dépenses locales : 2020 versus 2019

• Masse salariale, charges sociales et avantages sociaux	+ 506 300 \$
• Entretien de la forêt urbaine	+ 275 000 \$
• Opérations de déneigement	+ 279 700 \$
• Référendum	+ 203 250 \$
• Entretien des bâtiments municipaux	+ 116 000 \$
• Honoraires professionnels	+ 88 500 \$
• Dépenses de transition liées à la relocalisation temporaire du service des Loisirs	+ 82 000 \$



Principaux éléments de variation des dépenses locales : 2020 versus 2019

- | | |
|--|----------------|
| <ul style="list-style-type: none">Allocation d'un budget aux fins de la réalisation des objectifs du Programme particulier d'urbanisme, plus particulièrement en ce qui a trait au redéveloppement du secteur industriel. Ces dépenses sont financées en totalité par le promoteur du projet Royalmount. | - 1 250 000 \$ |
|--|----------------|



Variation des quotes-parts : 2020 versus 2019

Agglomération de Montréal	+ 1 507 600 \$	+ 2,87 %
Communauté métropolitaine de Montréal	+ 30 500 \$	+ 4,04 %



Taxation

L'administration municipale propose un budget comportant une augmentation de:

- + 1,85 % du compte de taxes pour les contribuables possédant une maison unifamiliale moyenne.



Taux de taxation

	Immeuble résidentiel (résiduel)	Immeuble six logements et plus		Immeuble non résidentiel	Terrain vague desservi
2018	0,7168	0,7168	+ 2,24 %	2,9949	1,4346
2019	0,7294	0,7294	+ 1,76 %	3,0708	1,4588
2020	0,5972	0,5972	+ 1,85 %	2,6873	1,1944



Exemple : résidence unifamiliale moyenne

Valeur imposable d'une résidence unifamiliale moyenne 1 381 200 \$

Compte de taxes en 2019 8 098 \$

Compte de taxes en 2020 8 248 \$

Augmentation 150 \$ + 1,85 %

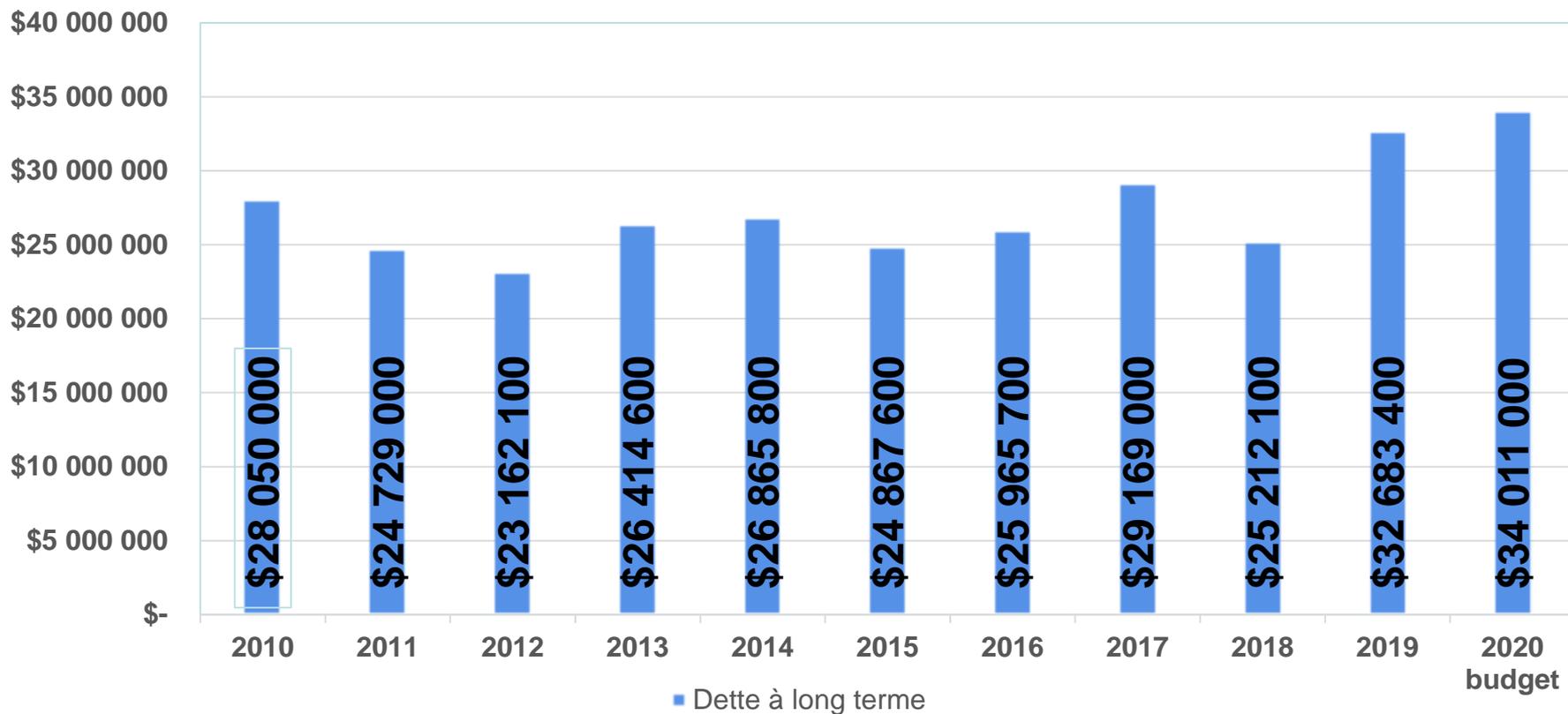


Nouveau rôle d'évaluation foncière en vigueur le 1^{er} janvier 2020

- 1^{er} janvier 2020 entrée en vigueur du nouveau rôle d'évaluation foncière 2020-2021-2022;
- Chaque évaluation reflète les conditions du marché immobilier au 1^{er} juillet 2018;
- L'ensemble des valeurs du parc immobilier de Mont-Royal augmente de 23,1 % : le secteur résidentiel de 24,4 % et le secteur non résidentiel de 18,2 %;
- La valeur de la résidence unifamiliale moyenne s'établit à 1 381 200 \$;
- Le compte d'impôt foncier 2020 d'une résidence unifamiliale moyenne augmentera de 1,85 % par rapport à l'année 2019;
- La hausse de taxes sera plus élevée pour les résidences dont la variation de la valeur imposable est supérieure à la moyenne;
- La hausse de taxes sera moindre si la variation de la valeur de l'immeuble est inférieure à la moyenne;



Situation financière : dette à long terme





Situation financière : dette à long terme

La dette à long terme augmentera en 2020 pour les raisons suivantes :

➤ Nouvelle émission : projets d'immobilisations terminés	5 000 000 \$
➤ Remboursement en capital prévu pour 2020	(1 651 400) \$
➤ Remboursement en capital anticipé	(2 021 000) \$
<hr/>	
➤ Variation de la dette sans l'emprunt pour le Complexe sportif et communautaire	1 327 600 \$



Situation financière : dette à long terme

Au budget 2020, le service de dette se détaille comme suit :

		% par rapport au budget local
➤ Intérêts sur la dette	921 200 \$	
➤ Remboursement en capital sur la dette	1 651 400 \$	
➤ Frais d'émission	108 700 \$	
<hr/>		
➤ Sous-total service de la dette	2 681 300 \$	5,49 %
➤ Remboursement en capital anticipé	2 021 000 \$	
<hr/>		
➤ Total du service de la dette	4 702 300 \$	9,63 %



Situation financière : surplus et réserves financières

Les surplus accumulés et les réserves financières atteignaient 35,5 M\$ au 31 décembre 2018

<u>Catégories</u>	<u>31 décembre 2018</u>
Surplus non affecté	11 919 644 \$
Surplus affectés	17 298 377 \$
Réserves financières	4 449 628 \$
Fonds réservés	1 877 967 \$
TOTAL	35 545 616 \$



Situation financière : surplus et réserves financières

Dans cette perspective, il a été décidé de puiser dans le surplus accumulé affecté, en 2019, au financement des budgets de fonctionnement des années futures, pour alléger le compte d'impôt foncier des ménages monterois.



Conclusion

- Budget de fonctionnement de 103 680 250 \$ pour 2020 ;
- Augmentation du compte de taxes pour les contribuables possédant une maison unifamiliale moyenne + 1,85 % ;
- La dette à long terme est contrôlée. Le ratio d'endettement sur la richesse foncière est parmi les plus bas de la région de Montréal ;
- Un budget équilibré garantissant des services de qualité.



**Budget 2020 :
période de questions**



Programme triennal d'immobilisations 2020-2021-2022

Présentation publique

9 décembre 2019



Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2020-2021-2022

- Construire le nouveau complexe sportif et communautaire ;
- Aménager une place publique au-dessus de la voie ferrée, au centre-ville de Mont-Royal, entre les ponts Cornwall et Laird;
- Maintenir l'état de nos infrastructures : bâtiments, rues, égout, aqueduc ;
- Améliorer l'aménagement du parc Mohawk afin de mieux répondre aux besoins des citoyens;
- Poursuivre le verdissement du secteur Bates-Ekers ;
- Explorer diverses options environnementales au niveau du transport écologique, entre autres en lien avec les pistes cyclables et le transport collectif (autopartage, vélo-partage ou autres).



PTI 2020-2021-2022: Prévisions sur 3 ans

Pour les trois (3) prochaines années, nous avons établi notre programme triennal d'immobilisations afin de maintenir les infrastructures municipales en bon état.

2020	11 654 500 \$
2021	13 493 000 \$
2022	11 006 700 \$



PTI 2020-2021-2022: Projets 2020 (11 654 500 \$)

- 6 915 000 \$ pour des travaux d'infrastructure subventionnés à hauteur de 2 545 000 \$ (routes, trottoirs, égouts, conduites principales, postes de chloration) ;
- 1 182 000 \$ pour des travaux sur des bâtiments municipaux (dont 250 000 \$ au 10/20 Roosevelt et 418 000 \$ à l'aréna);
- 1 053 500 \$ pour des projets de TI ;
- 896 500 \$ pour des projets de parcs et d'environnement ;
- 735 000 \$ pour l'éclairage de rues ;
- 703 500 \$ pour le renouvellement des véhicules et de la machinerie lourde (Travaux publics et Sécurité publique) ;
- 100 000 \$ pour des espaces verts ;
- 69 000 \$ pour l'acquisition d'équipements.



PTI 2020-2021-2022: Financement des projets

2 043 000 \$	Fonds de roulement
125 000 \$	Surplus accumulés appropriés
2 545 000 \$	Subventions
6 941 500 \$	Règlements d'emprunt net des subventions. (9 486 500 \$ - 2 545 000\$)



Programme triennal d'immobilisations 2020-2021-2022

Période des questions
du public